



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est**

Lyon, le 3 avril 2023

*Secrétariat Général
Pôle ressources humaines*

Arrêté n° 2023 - 028

**autorisant l'ouverture du concours externe pour le recrutement
d'agent.e d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État
spécialité routes, bases aériennes,
au titre de l'année 2023**

La directrice interdépartementale des routes Centre-Est,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018, portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État,

Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières,

Arrête

Article 1er : Un concours externe pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État, spécialité routes et bases aériennes est ouvert au titre de l'année 2023 à la DIR Centre-Est.

Immeuble La Villardière
228 rue Garibaldi
69443 LYON Cedex 3 - Tél. : 04 69 16 62 00

<https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>

Article 2 : Le nombre de postes offerts au concours externe et la composition du jury feront l'objet de décisions complémentaires.

Les lauréats du concours externe seront affectés dans l'un des centres d'entretien et d'intervention de la DIR Centre-Est.

Article 3 : La date limite d'inscription au concours est fixée au 21 mai 2023.

Les inscriptions seront exclusivement dématérialisées sur le site démarches simplifiées :
<http://www.demarches-simplifiees.fr>

Article 4 :

Les épreuves écrites se dérouleront le 27 juin 2023.

Les candidats admissibles seront convoqués aux épreuves d'admission qui se dérouleront du 12 au 14 septembre 2023.